



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ OLEORESIN THYME NS 35.507043

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit OLEORESIN THYME NS 35.507043

Numéro du produit 65803

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Additif de nourriture / alimentation Industrie Agro-Alimentaire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 65803

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Repr. 2 - H361

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

OLEORESIN THYME NS 35.507043

Mentions de mise en garde	P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
	P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
	P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
	P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Contient	THYMOL, LINALOOL, CARVACROL, PARA CYMENE, (±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYL)CYCLOHEXENE

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

THYMOL			10-30%
Numéro CAS: 89-83-8		Numéro CE: 201-944-8	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 2 - H411			
CARVACROL			1-5%
Numéro CAS: 499-75-2		Numéro CE: 207-889-6	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411			
LINALOOL			1-5%
Numéro CAS: 78-70-6		Numéro CE: 201-134-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474016-42-XXXX
Estimation de la toxicité aiguë (orale) : DL ₅₀ 2790 mg/kg, Orale, Rat Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) : DL ₅₀ 5610 mg/kg, Cutanée, Lapin			
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317			

OLEORESIN THYME NS 35.507043

PARA CYMENE		1-5%
Numéro CAS: 99-87-6	Numéro CE: 202-796-7	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 3 - H331 Repr. 2 - H361 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411		
OCT-1-ENE-3-OL		<1%
Numéro CAS: 3391-86-4	Numéro CE: 222-226-0	
Facteur M (aigu) = 1		
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Aquatic Acute 1 - H400		
(±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYL)CYCLOHEXENE		<1%
Numéro CAS: 7705-14-8	Numéro CE: 231-732-0	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		
CAMPHENE		<1%
Numéro CAS: 79-92-5	Numéro CE: 201-234-8	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification Flam. Sol. 2 - H228 Eye Irrit. 2 - H319 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

OLEORESIN THYME NS 35.507043

Inhalation	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané	Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Provoque de graves brûlures.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
---	--

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers pour les pompiers	Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants.
---	---

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.
------------------------------	--

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.
--------------------------------------	---

OLEORESIN THYME NS 35.507043

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Classe de stockage Stockage de produits corrosifs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle****(±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYL)CYCLOHEXENE**

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 50 ppm 300 mg/m³

LINALOOL (CAS: 78-70-6)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL

Industrie - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 16.5 mg/m³
 Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 4.1 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Court terme Effets systémiques: 1.2 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.7 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg/jour
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 15 mg/cm²
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm²
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm²

PNEC

- eau douce; 0.2 mg/l
 - eau de mer; 0.02 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 2.22 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.222 mg/kg
 - Sol; 0.327 mg/kg
 - STP; > 10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition**Equipements de protection**

Contrôles techniques appropriés Prévoir une ventilation suffisante.

OLEORESIN THYME NS 35.507043

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Protection respiratoire	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	Pas d'information disponible.
Densité apparente	Pas d'information disponible.

OLEORESIN THYME NS 35.507043

Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Indéterminé.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Indéterminé.
---	--------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.
----------------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Indéterminé.
-------------------------------	--------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
--	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë - orale

OLEORESIN THYME NS 35.507043

ETA orale (mg/kg) 4 675,46

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 100,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves brûlures.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Susceptible de nuire à la fertilité.

Toxicité pour la reproduction - développement Peut nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque de graves brûlures.

Informations toxicologiques sur les composants**THYMOL****Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 980,0

OLEORESIN THYME NS 35.507043

Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	980,0

CARVACROL**Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL ₅₀ mg/kg)	810,0
---	-------

Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	810,0

LINALOOL**Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL ₅₀ mg/kg)	2 790,0
---	---------

Espèces	Rat
Indications (DL ₅₀ orale)	DL ₅₀ 2790 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL ₅₀ mg/kg)	5 610,0
---	---------

Espèces	Lapin
Indications (DL ₅₀ cutanée)	DL ₅₀ 5610 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Irritant pour la peau. Lapin
--------------------------------------	------------------------------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Légèrement irritant. Lapin
--	----------------------------

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée. - Lapin: Sensibilisant.
-------------------------	--

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.
-----------------------------------	---

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Pas d'information disponible.
-----------------	-------------------------------

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Pas d'information disponible.
---	-------------------------------

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Pas d'information disponible.
---------------------------	-------------------------------

OLEORESIN THYME NS 35.507043**toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée**

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 117 mg/kg, Orale, Rat NOAEL 250 mg/kg, Cutanée, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une irritation des yeux.

PARA CYMENE**Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 669,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3669 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3 669,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 3,0

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané Le liquide peut irriter la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

OCT-1-ENE-3-OL**Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 340,0

OLEORESIN THYME NS 35.507043

Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	340,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL ₅₀ mg/kg)	3 300,0
---	---------

Espèces	Lapin
ETA cutanée (mg/kg)	3 300,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm)	4 500,0
--------------------------	---------

ETA inhalation (vapeurs mg/l)	11,0
-------------------------------	------

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)	1,5
--	-----

CAMPHENE**Toxicité aiguë - orale**

Indications (DL ₅₀ orale)	DL ₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat
--------------------------------------	--

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL ₅₀ cutanée)	DL ₅₀ >2500 mg/kg, Cutanée, Lapin
--	--

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
------------	--

Ingestion	Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
-----------	--

Contact cutané	Légèrement irritant.
----------------	----------------------

Contact oculaire	Irritant pour les yeux.
------------------	-------------------------

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
-------------	--

Informations écologiques sur les composants**LINALOOL**

Écotoxicité	Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.
-------------	---

PARA CYMENE

Écotoxicité	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
-------------	--

CAMPHENE

Écotoxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
-------------	---

OLEORESIN THYME NS 35.507043

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composantsLINALOOL

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 27.8 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 59 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CI₅₀, 72 heures: 156.7 mg/l, Algues

PARA CYMENE

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 48 ppm, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heure: 6500 µg/l, Daphnia magna

OCT-1-ENE-3-OLtoxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 1.8 mg/l, Poissons

(±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYL)CYCLOHEXENEtoxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

CAMPHENEtoxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 0.1-1 mg/l, Poissons

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

OLEORESIN THYME NS 35.507043**12.2. Persistance et dégradabilité**

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants**LINALOOL**

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation La substance est facilement biodégradable.
- Dégradation (%) 64.2%: 28 jours
OECD 301D

PARA CYMENE

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

OCT-1-ENE-3-OL

Persistance et dégradabilité La substance est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants**LINALOOL**

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage log Kow: 2.7

PARA CYMENE

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

CAMPHENE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.5

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants**LINALOOL**

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

OLEORESIN THYME NS 35.507043**PARA CYMENE**

Mobilité Indéterminé.

CAMPHENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants**LINALOOL**

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PARA CYMENE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants**LINALOOL**

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

PARA CYMENE

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Information générale Ne pas percer ou incinérer, même vide. Traiter les déchets comme des déchets réglementés.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1760

N° ONU (IMDG) 1760

N° ONU (ICAO) 1760

OLEORESIN THYME NS 35.507043

N° ONU (ADN) 1760

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (CONTIENT THYMOL, PARA CYMENE)
Nom d'expédition (IMDG) LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (CONTIENT THYMOL, PARA CYMENE, CARVACROL, CAMPHENE)
Nom d'expédition (ICAO) CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS THYMOL, PARA CYMENE)
Nom d'expédition (ADN) LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (CONTIENT THYMOL, PARA CYMENE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 8
Code de classement ADR/RID C9
Etiquette ADR/RID 8
Classe IMDG 8
Classe/division ICAO 8
Classe ADN 8

Etiquettes de transport

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage (ADR/RID) II
Groupe d'emballage (IMDG) II
Groupe d'emballage (ICAO) II
Groupe d'emballage (ADN) II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

EmS F-A, S-B
Catégorie de transport ADR 2
Code de consignes d'intervention d'urgence 2X
Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 80
Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

OLEORESIN THYME NS 35.507043

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

OLEORESIN THYME NS 35.507043

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

22/06/2023

Numéro de version

1.000

Numéro de FDS

65803

Statut de la FDS

Approuvé.

OLEORESIN THYME NS 35.507043

Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H228 Matière solide inflammable. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H331 Toxique par inhalation. H332 Nocif par inhalation. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.